

*Questions orales*

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, ce n'est pas un effort de dernière minute. Les négociations durent depuis assez longtemps. Il y a eu de nombreux entretiens bilatéraux, et il y en aura encore. Je puis assurer au député que les droits du Canada et des Canadiens ont toujours été protégés durant ces négociations.

Ce qu'il faut remarquer ici, c'est que les Américains et divers secteurs de l'économie américaine s'opposent à certains aspects de ce très bon marché que nous avons conclu au nom des Canadiens. Cela devrait suffire à prouver au député que cet accord est avantageux pour le Canada.

\* \* \*

[Français]

**AIR CANADA**

## L'IMPACT DE LA PRIVATISATION

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la privatisation et porte sur le projet de loi visant à privatiser Air Canada. L'Opposition officielle, comme on le sait, est contre cette privatisation d'Air Canada, pour plusieurs raisons. On ne garantit pas, par exemple, ce qui va arriver aux employés ni à leur fonds de pension. Il n'y a en effet aucune garantie sur les services offerts par la compagnie privée et encore bien moins sur ceux offerts par leurs filiales qui font du transport régional.

Aujourd'hui, on voit dans les médias que les dirigeants d'Air Canada sont très inquiets de l'application du projet de loi C-72 sur les langues officielles qui leur imposerait, selon eux, un injuste fardeau par rapport à la concurrence à laquelle ils ont à faire face. Ma question au ministre est celle-ci: Le gouvernement, avant de procéder à la privatisation d'Air Canada, a-t-il fait faire ou a-t-il fait lui-même une étude de l'impact du projet de loi C-129 sur la compagnie? Ou bien a-t-il décidé d'y aller au «pif», quitte à détruire un des symboles nationaux dont les Canadiens sont fiers, si on en croit Air Canada?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, Air Canada a exprimé une certaine préoccupation au sujet du respect de la Loi sur les langues officielles et de la manière dont cela peut se répercuter sur sa situation concurrentielle. Nous admettons tous, je crois, qu'Air Canada applique pleinement les principes du bilinguisme. Nous souhaitons que cette situation soit maintenue et avons pensé que le fait de le mentionner dans le projet de loi, que tous les députés appuient, je crois, constitue le meilleur moyen de procéder.

Je crois en outre que les responsables d'Air Canada ont parlé de cette question particulière au député. Il l'a mentionné dans son discours, en exprimant sa préoccupation au sujet de certains éléments. À mon avis, c'est au stade de l'étude du

projet de loi au comité qu'il conviendra d'en discuter pleinement. Si des amendements appropriés sont proposés pour assurer le respect des principes du bilinguisme, nous pourrions peut-être arriver à de bons résultats, avec l'aide du député.

## LES ÉTUDES SUR LES RÉPERCUSSIONS

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, je voulais savoir si le gouvernement avait fait ou fait faire une étude de faisabilité de la privatisation et des répercussions de la Loi sur les langues officielles sur la nouvelle compagnie, une fois privatisée. C'était là l'essence de la question que j'ai posée au ministre. Si une étude a été effectuée, je suppose qu'Air Canada y a participé. Aujourd'hui, je suis un peu inquiet, comme beaucoup d'autres Canadiens, que la compagnie demande soudain des amendements qu'elle avait refusé de nous accorder lorsque le comité a examiné le projet de loi C-72.

Nous avons invité les représentants de la compagnie à venir témoigner, mais ils n'avaient pas voulu. Je pensais donc qu'ils étaient satisfaits. Cependant, la compagnie me dit maintenant qu'elle ne peut livrer concurrence «à armes égales».

S'il existe des études, pourrions-nous y avoir accès? Est-ce que le ministre voudrait bien nous les communiquer pour que nous sachions enfin où se trouve la vérité?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, nous croyons fermement que la privatisation renforcera Air Canada, lui donnera l'occasion de se développer à l'avenir et permettra en même temps aux Canadiens, et surtout aux employés de l'entreprise, de détenir une part de propriété d'une compagnie nationale et internationale bien établie.

Le député demande s'il y a eu des études. Nous considérons qu'Air Canada s'est conformée jusqu'ici à l'esprit de la Loi sur les langues officielles et a appliqué les principes du bilinguisme d'une manière conforme à cet esprit. Tout ce que nous lui demandons, c'est de continuer à le faire à l'avenir.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

## LA VALEUR DU DOLLAR—LES TAUX D'INTÉRÊT

**M. John Parry (Kenora—Rainy River):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il sait que sa politique de fixation de taux d'intérêt élevés, qui a fait monter le taux de la banque centrale à 9,49 p. 100, soit 3 points de plus que le taux américain et qui nous vaut des taux d'intérêt parmi les plus élevés que nous ayons connus est la principale raison pour laquelle le dollar canadien a atteint 82c. Puisque ce taux de change soulève l'opposition unanime des industriels, de l'Association des exportateurs et de toutes les provinces situées à l'ouest du Nouveau-Brunswick, pourquoi son gouvernement ne prend-il pas des mesures pour réduire les taux d'intérêt réels que les Canadiens doivent payer?